**POINT DE VUE DE RONALD COASE SUR
LA CONDUITE DE L’ÉCONOMIE**

**Mary Shirley**

*Présidente du Ronald Coase Institute*

**Introduction**

Je suis ravie de vous accueillir ici aujourd’hui pour célébrer la vie et les œuvres de Ronald Coase, l’un des penseurs les plus influents en économie. Je peux résumer l’essentiel de ses idées sur la conduite de l’économie et de la recherche en général, en trois mots : réalisme, les institutions et les alternatives. Je m’expliquerai à ce sujet à mesure que j’avancerai.

**Réalisme**

Ronald Coase disait souvent que si Darwin devait revenir sur terre aujourd’hui, il serait étonné de voir combien la biologie a progressé depuis *L’origine des espèces.* Alors que si Adam Smith revenait aujourd’hui et regardait l’état de l’économie, il serait étonné de voir comment les choses ont peu changé depuis qu’il a écrit *La richesse des nations*. Coase croyait que le genre de progrès que la biologie a accomplis pour expliquer et interpréter le monde autour de nous devrait constituer l’objectif de l’économie. La tâche des économistes devrait être de découvrir et de comprendre le fonctionnement du système économique : les consommateurs, les entreprises et les institutions. Mais les économistes, disait-il, n’étudient pas les systèmes économiques réels. En vérité, faisait valoir Coase, les entités dont les économistes analysent les décisions n’ont pas de substance réelle. Nous ne considérons pas les consommateurs comme des êtres humains, mais comme un ensemble cohérent de préférences. Nous ne regardons pas les entreprises comme des organisations de personnes qui prennent des décisions, mais comme des graphiques obscurs composés de courbes de coûts et de courbes de demandes. En plus de cela, lorsque nous examinons les marchés, nous ne considérons pas les institutions qui régissent les échanges et influent sur les coûts des transactions, tels que les lois et les contrats. Ainsi, qu’avons-nous obtenu ? Selon Coase, nous avons « des consommateurs sans l’humanité, des entreprises sans organisation et des échanges sans marchés ».

Coase critiquait particulièrement ce qu’il qualifiait « d’économie de tableau noir ». En économie de tableau noir, le professeur évolue autour des facteurs de production, perçoit des impôts, accorde des subventions, modifie des prix et obtient un optimum social, mais tout se passe sur le tableau noir.1 L’économie de tableau noir est trompeuse, car il n’y a aucune contrepartie au professeur dans le monde réel pour créer cet optimum social et elle ne tient pas compte des défaillances du marché, des échecs du gouvernement et du rôle confus des institutions.

Pour Coase, l’économie de tableau noir était un système qui a vécu dans l’esprit des économistes, mais pas sur la terre, et elle avait donc peu de pertinence pour les politiques et dans la pratique.

Coase a en outre fait valoir que les économistes étaient trop épris de technique. Pour Coase, la technique ne devait pas être une fin en soi. La technique n’avait d’intérêt qu’en tant qu’outil d’analyse, elle n’était qu’un moyen d’atteindre l’objectif principal de comprendre le monde réel. Il faisait également valoir que les économistes doivent être plus éclectiques dans le choix des techniques, plutôt que de se concentrer principalement sur l’économétrie.

Les arguments de Coase sur la théorie représentent probablement la partie la plus controversée de ses opinions sur la méthodologie. La conférence de Coase en 1982, « Comment les économistes devraient poser leurs choix » a conduit Richard Posner à l’accuser d’être un anti-théoriste.2 Au cours de cette conférence, Coase avait contesté le point de vue de Milton Friedman selon lequel le critère d’une bonne théorie est la façon dont elle établit des prévisions. Sur base de ses conférences, en sa qualité de rédacteur en chef du *Journal of Law and Economics*, Coase soutenait que les économistes ne confrontaient en réalité pas les théories contradictoires les unes aux autres pour voir la mesure dans laquelle elles étaient capables de faire des prévisions. Au lieu de cela, la plupart des économistes recherchaient les résultats statistiques qui correspondaient le mieux à leurs théories. Habituellement, ils y parvenaient plutôt bien, puisque, comme il le disait, « Si vous torturez suffisamment les données, la nature finira toujours par avouer ». Dans les rares cas où les résultats statistiques ont échoué à étayer la théorie, les économistes ne rejetaient généralement pas cette dernière ; ils appelaient plutôt à une étude plus approfondie.

Maintenant, Coase pourrait bien être allé trop loin dans sa critique de la rigueur analytique en économie. Par exemple, dans un article de 2011, Sam Peltzman a souligné qu’en prétendant être une science positive, l’économie gagne en rigueur utile.3 Cependant, Peltzman, comme beaucoup d’entre nous, je le pense, peut avoir de la sympathie pour le point de vue de Coase selon lequel l’économie a accordé trop d’importance à la théorie et à la technique au détriment d’un fonctionnent plus empirique.

Coase a fait valoir que l’objectif devrait être de formuler des théories économiques qui soient utiles. Comme il le disait, « Une théorie sert également de base à la réflexion. Elle nous aide à comprendre ce qui se passe tout en nous permettant d’organiser nos pensées » (1994). Et comme pour mettre l’accent sur le réalisme et les institutions il poursuivit en déclarant : « Les généralisations ont peu de chances d’être utiles, à moins qu’elles ne découlent d’études sur la manière dont ces activités sont réellement menées au sein des différents cadres institutionnels ».

Coase a également appelé au réalisme dans les études de cas, comme cela a été fameusement mis en évidence dans son article de 1974, [*Le phare en économie*](http://www.jstor.org/discover/10.2307/724895?uid=3739584&uid=2&uid=4&uid=3739256&sid=21106269599821)*.* 4  Dans cet article, il a pris à partie un certain nombre d’économistes, allant de John Stuart Mill à Paul Samuelson, pour leur utilisation du phare comme un exemple classique de bien public. Les économistes ont fait valoir que, puisque le phare sauve des vies et de l’argent, et puisqu’il n’existe aucun moyen d’empêcher les profiteurs parce que les navires qui se déplacent le long de la côte bénéficient de la lumière, même s’ils n’ont pas payé pour cela, le phare doit être publiquement mis à disposition.

Coase a étudié l’histoire du phare au Royaume-Uni et a découvert qu’à une certaine période, de nombreux phares ont été construits et entretenus par des péages perçus sur les navires qui pénétraient dans le port, et qu’ils gagnaient suffisamment d’argent pour être en mesure d’entretenir les phares privés. Par exemple, il a constaté que des organisations privées avaient construit et exploité la plupart des phares en 1820. Le plus important pour Coase n’était pas le phare en soi, mais le fait que, « En dépit de l’utilisation extensive de l’exemple du phare... aucun économiste, à ma connaissance, n’a jamais réalisé d’étude approfondie des finances et de l’administration du phare... Le phare est tout simplement un argument sorti de nulle part pour servir d’illustration ».

Coase était très critique vis-à-vis de cette approche de l’économie et nous a demandé d’utiliser des cas réalistes. Ce faisant, il ne cherchait pas de description dans son propre intérêt, mais plutôt pour nous aider à comprendre les choix importants et leurs résultats.

**Institutions**

Comme cela ne vous aura pas échappé par mes remarques précédentes, les institutions représentaient un deuxième point central pour Coase. Comme il l’expliquait, « Cela n’a pas beaucoup de sens pour les économistes de débattre du processus de l’échange sans préciser le cadre institutionnel dans lequel l’échange a lieu, car cela entrave les incitations à produire et les coûts des opérations de transaction ». 5 Et que pourrait-il bien y avoir de plus critique à échanger que les incitations et les coûts ?

En fait, Coase définit l’économie comme l’étude des « institutions sociales qui relient le système économique. » 6  Il a appelé les économistes à comprendre le fonctionnement interne et les décisions des entreprises, ainsi que les décisions de limites de l’entreprise, le processus de passation de marchés, les lois qui affectent le fonctionnement des marchés, les coûts de l’action gouvernementale et les résultats, et ainsi de suite.

**Alternatives**

Le troisième mot résumant la pensée de Coase, si vous vous en souvenez, était « alternatives. » Coase soutenait que nous devrions analyser les solutions de rechange, et je peux préciser ce qu’il voulait dire par deux exemples. Le premier exemple vient de l’article qu’il a rédigé sur la Commission fédérale des communications sur l’attribution par rapport aux enchères des droits de propriété du spectre (droits à des voies aériennes). 7 Le deuxième, qui provient de l’article [*Le problème du coût social*](http://www.cipe.org/publications/detail/%E2%80%9Chttp%3A/www.econ.ucsb.edu/~tedb/Courses/UCSBpf/readings/coase.pdf%E2%80%9D), concerne le contrôle des effets de l’activité économique qui nuisent à des tiers, tels que la pollution, par le biais des impôts ou d’autres moyens.8

Penchons-nous d’abord sur l’attribution par rapport aux enchères du spectre radioélectrique. Au moment où Coase a écrit cet article, la Commission fédérale des communications (CFC) a attribué la plupart des droits sur les voies aériennes en émettant une licence à des opérateurs privés, ce qui a généré des bénéfices exceptionnels pour les heureux bénéficiaires. Coase a fait remarquer que les attributions étaient susceptibles de poser des problèmes en plus de gains exceptionnels, en particulier, la censure. La CFC n’avait pas à censurer activement les titulaires de licence ; elle pouvait réglementer le contenu offensif en « fronçant les sourcils ». Le titulaire de la licence aurait été tellement sensible aux réactions de la CFC qu’il se serait autocensuré. Cela, disait Coase, menace la liberté d’expression. La CFC a néanmoins avancé que leur contrôle des permis était nécessaire pour empêcher un segment du spectre d’interférer avec les segments adjacents.

Quel aurait été le résultat si nous avions vendu aux enchères les droits de propriété au spectre, comme suggéré par Coase ? Au lieu que le titulaire de la licence ne récolte des bénéfices exceptionnels, le gouvernement aurait perçu des revenus importants sur la vente. Il y aurait moins de marge de possibilités de censure gouvernementale sur le contenu, ce qui protégerait la liberté d’expression. Une interférence entre les spectres pourrait encore se produire, mais les propriétaires des droits de propriété auraient tout intérêt à essayer de la prévenir et de la contester devant les tribunaux, si nécessaire. En outre, les propriétaires auraient davantage d’intérêts à investir et à s’adapter aux changements, ce qui aboutirait à de nouvelles technologies et à d’autres avantages.

Lorsque Coase a présenté cet article, le commissaire de la CFC a demandé, « Tout ceci est-il une grosse plaisanterie ? » La proposition de vente aux enchères a été accueillie avec incrédulité et on s’est moqué de Coase pour avoir émis une telle suggestion. Il aura fallu 34 ans pour que les ventes aux enchères soient mises en œuvre aux États-Unis ; elles ont commencé en 1994 et sont maintenant utilisées dans plus de 30 pays. Hazlett et d’autres ont estimé que les revenus provenant des ventes aux enchères aux États-Unis de 1994 à 2009 s’élevaient à plus 53 milliards de dollars, avec des pertes d’aides sociales évitées pour un montant de 17 milliards de dollars.9  Toutes les parties du spectre ne sont pas vendues aux enchères, principalement la partie utilisée pour les téléphones cellulaires, mais les ventes ont été un succès à bien des égards.

Mon deuxième exemple de comparaison des alternatives se penche sur ce que de nombreux économistes appellent les « externalités », lorsqu’une activité économique a un effet nuisible sur quelqu’un d’autre. Par exemple, lorsque le bruit d’un aéroport agace ses voisins, le conseil habituel des économistes à l’époque où l’article de Coase a été rédigé était d’imposer une taxe, comme le préconisait le célèbre économiste Arthur Pigou. Coase a fait remarquer que les taxes pigouviennes ignoraient la nature réciproque de ces préjudices. Par exemple, il ne s’agit pas seulement de l’aéroport, mais bien l’interaction entre l’aéroport et les voisins qui crée le problème.

Quelles sont certaines des alternatives aux taxes pigouviennes ? L’une, bien sûr, est de réglementer les bruits de l’aéroport : les interdire, pour que les compagnies aériennes utilisent des avions plus silencieux, ou faire en sorte que les avions suivent une trajectoire de vol particulière. Si vous avez volé à l’aéroport national Reagan, vous savez que vous suivez la rivière Potomac sur une trajectoire de vol serpentine pour éviter de survoler les maisons. Une autre alternative, étant donné qu’il agit d’un problème de réciprocité, est d’interdire la construction de maisons sur ou à proximité des trajectoires de vol de l’aéroport. Sinon, vous pourriez accorder des droits de propriété clairement définis et s’il existe des lois claires en matière de responsabilité, vous créerez alors des incitations pour les deux parties. Dans ce cas, vous pourriez être poursuivi en justice par les propriétaires qui s’opposent au bruit dans leur quartier.

Si vous autorisez les négociations et les incitations – et encore, cela dépend beaucoup du cadre institutionnel, des droits de propriété et des règles de responsabilité – l’aéroport pourrait payer les ménages pour les inciter à insonoriser leurs maisons ou même acheter des boules Quiès. Ou des voisins pourraient payer les compagnies aériennes pour qu’elles modifient leurs trajectoires de vol ou qu’elles utilisent des avions plus silencieux, ou bien fermer l’aéroport après 22 h.

Coase faisait remarquer que tous les recours ont des coûts. Il a affirmé qu’une analyse satisfaisante d’une politique nécessite une étude patiente sur la façon dont les marchés, les entreprises et les gouvernements traitent le problème des effets nocifs dans la pratique. En comparant les diverses décisions possibles, l’objectif ne devrait pas être de comparer un « état de laissez-faire et une sorte de monde idéal », mais de « commencer notre analyse par une situation proche de celle qui existe réellement ». Une évaluation réaliste consisterait à analyser les effets des remèdes proposés à travers l’ensemble du système économique et de tenir compte de la possibilité que, dans certains cas, le remède peut être pire que la maladie. En effet, Coase ne préconisait pas une politique spécifique, mais une approche : l’analyse du « produit total généré par des arrangements sociaux alternatifs ».

Or, je me rends compte que peu d’économistes suivent cette approche. L’une des raisons, bien entendu, est qu’il est très difficile de le faire. Une autre raison est que la profession peut ne pas vous récompenser pour tout ce dur labeur.

**Conclusion**

Alors, quel était le conseil de Coase ? Le réalisme, les institutions et les alternatives. Étudiez le monde réel Concentrez-vous sur les institutions — ne les ignorez pas. Et analysez les alternatives pratiques.

Mais pourquoi ne pas vous faire publier et obtenir une titularisation ? Quelles sont les motivations à suivre les conseils de Coase pour les jeunes économistes s’ils ne peuvent pas faire se publier et s’ils se voient refuser un mandat ? Il s’agit d’un problème permanent et qui ne figure pas parmi ceux que Coase lui-même ait vraiment abordé. L’objectif de Coase était de « comprendre le système économique pour arriver à la vérité ». Il croyait que l’économie devait être utile et au cours de cette conférence, nous présenterons quelques exemples de documents perspicaces qui suivent cette tradition. Nous discuterons également de la manière dont nous pouvons inciter les jeunes chercheurs à suivre l’exemple de Coase et nous analyserons le système économique, afin de parvenir à la vérité.

Merci.

*Pour visionner une vidéo de la conférence intégrale de deux jours, visitez* [*http://www.cipe.org/coase-conference.*](http://www.cipe.org/coase-conference)

**Notes de fin**

1Coase, R. H. (1990), *The Firm, the Market, and the Law*, Chicago: University of Chicago Press (édition de poche).

2 Coase, R. H. (1994), « How Should Economists Choose? », in R.H. Coase, *Essays on Economics and Economists,*Chicago: University of Chicago Press, 15-33.

3 Peltzman, S. (2011), « Ronald Coase and the Methodology of Economics », *Journal of Law and Economics*, 54 (4), S15-S29.

4Coase, R. H. (1974), « The Lighthouse in Economics », *Journal of Law and Economics*, **17** (2) : 357–376.

5 Coase, R. H. (1992), « The Institutional Structure of Production », *The American Economic Review* **82** (4), 713-719. Conférence prononcée à Stockholm en Suède lorsqu’il a accepté le Prix Alfred Nobel en sciences économiques, le 9 décembre 1991.

6Coase, R. H. (1990), « Economics and Contiguous Disciplines », dans R. H. Coase (ed.), *The Firm, the Market, and the Law*, Chicago: University of Chicago Press (édition de poche) : pp. 34–46.

7 The Federal Communications Commission. R.H.Coase. *Journal of Law and Economics*, Vol.2, (Oct., 1959), pp. 1-40. <http://www.jstor.org/stable/724927>

8 Le problème du coût social. R.H.Coase. *Journal of Law and Economics.*Vol. 3, (Oct., 1960), pp. 1-44.<http://www.econ.ucsb.edu/~tedb/Courses/UCSBpf/readings/coase.pdf>

9 Hazlett, T.W., D. Porter, et V. Smith (2011), « Radio Spectrum and the Disruptive Clarity of Ronald Coase », *Journal of Law and Economics,***54** (4), S125-S165.

*Les opinions exprimées par l’auteur leur sont propres et ne représentent pas nécessairement celles du Centre International pour l’Entreprise Privée (CIPE). Le Centre international pour l’entreprise privée autorise la reproduction, la traduction et / ou l’utilisation en classe des documents disponibles sur le site Web de l’Institut de développement CIPE aux conditions que (1) une attribution appropriée soit accordée à l’auteur original et au CIPE et (2) que le CIPE soit avisé du lieu et sur la manière dont ces matériaux seront utilisés.*

*Center for International Private Enterprise*

*1211 Connecticut Avenue NW • Suite 700 • Washington, DC 20036 • États-Unis*

*ph : (202) 721-9200 •* [*www.cipe.org*](http://www.cipe.org/) *• couriel :* *education@cipe.org*